

L'AFRIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

La rencontre d'Esneux⁽¹⁾ a pour objet l'examen des développements récents de la connaissance et de la recherche historiques, dans la perspective d'une défense et illustration de l'histoire dans l'ensemble des sciences humaines, au service de la formation historique dans l'enseignement.

C'est l'histoire de l'Afrique noire qui personnellement me retient et, tant du point de vue des connaissances acquises que de celui des méthodes par lesquelles elles ont été acquises, cette histoire illustre au mieux l'avènement très récent de ce qu'on pourrait appeler, pour rendre sensible la mutation accomplie, « l'histoire des peuples sans histoire ». De l'ensemble du passé humain, la scène historique publique ne montrait jusqu'ici que les sociétés occidentales et, à côté d'elles, avec un statut ambigu, des « civilisations » sélectionnées comme « grandes ». Voilà qu'aujourd'hui la recherche historique reconnue, instituée, éclaire toujours plus largement et plus profondément le passé de l'Afrique noire — entre autres —, y reconnaît « de l'histoire » et « des civilisations ». Ainsi, c'était donc possible ! Ainsi, c'est donc instructif ! Voilà qui concerne certainement notre réunion d'aujourd'hui.

Il serait, d'ailleurs, important de prendre conscience des raisons et des ressorts de cette longue ignorance de l'histoire africaine d'une part, de son essor récent et de sa consommation aujourd'hui d'autre part. Mais j'irai tout de suite à notre propos et, pour ce faire, je suivrai, inégalement, deux lignes de réflexion :

- les moyens et les démarches de ce nouveau secteur de l'histoire,
- les intérêts et les apports de la connaissance du passé africain.

Pas d'histoire sans documents. Mais aussi pas d'histoire sans idées : sans une activité intellectuelle qui non seulement sache lire et critiquer les documents mais qui les reconnaisse comme tels, les cherche et les trouve, pose des questions directrices, organise les données, construise les fameux « faits », augmente et mette au jour le principe du mouvement des sociétés... — contentons-nous ici de considérer des « problématiques », mot laid mais commode et nécessaire qui désigne une partie au moins de cette activité. Pas d'histoire, bien sûr, qui ne mêle très intimement l'un et l'autre ingrédient. On s'est rendu compte, aujourd'hui, qu'il y a des documents pour faire l'histoire africaine, du même pas que l'on a, aujourd'hui, à son sujet, tout un grouillement de questions à poser — de questions directrices, élaborées, pas seulement de curiosités qui en sont la condition nécessaire mais insuffisante.

(1) Séminaire résidentiel tenu au Rond Chêne les 25, 26 et 27 novembre 1974, sous les auspices du Ministère de l'Éducation nationale.

Dans les sources, il faut distinguer ici comme ailleurs celles qui émanent de la communication des hommes entre eux, donc parlantes, chaudes d'un discours humain, déjà interprétatives et, heureusement, subjectives, et celles qui n'émanent pas de cette communication, tout ce à quoi l'historien reconnaît, par son observation, son enquête et son raisonnement, valeur de signe, d'indice, de témoignage et qui sont, quant à elles, tout aussi heureusement, neutres et taciturnes. Voyons d'abord les premières.

On savait depuis longtemps qu'il existait des sources écrites européennes — récits de voyage, textes des pratiques coloniales, commerçantes, missionnaires... — qui parlaient de l'Afrique passée. Et on les avait déjà quelque peu exploitées. Le progrès récent, ici, est venu à la fois d'une extension considérable des dépouillements et des enquêtes, et d'une lecture critique beaucoup plus attentive aux conditions culturelles et sociales de production de ces sources, lecture qui dépasse aussi bien leur reprise trop simple, trop naïve, trop directe que la constatation trop générale de leur affiliation colonialiste. Les œuvres des voyageurs et géographes musulmans médiévaux sont, également, plus attentivement lues. Et les sources écrites d'origine africaine qui, sans être la règle, sont plus que l'exception, sont aujourd'hui largement reconnues — ce sont surtout des textes en arabe, ou en peul ou haoussa en écriture arabe pour l'Afrique occidentale et l'ensemble du Soudan, des textes arabes ou swahili en écriture arabe pour l'Afrique orientale, des textes en guère et en amharique pour l'Éthiopie et, récemment le plus souvent, des textes en langues européennes ou parfois en langues africaines écrites en caractères européens.

Mais la novation décisive est venue du recours, enfin largement pratiqué et enfin critique, aux traditions orales. Réputer les sociétés africaines précoloniales comme « sociétés sans écriture », trait négatif, mention d'une absence, ne décrit pas les ressorts de leur perpétuation, de leurs entreprises et de leurs discours. Porter attention au contraire aux techniques de communication et d'entretien des savoirs et, par là, de continuité sociale, qui rendaient ces sociétés « fonctionnelles » comme toute autre, c'est, en revanche, se donner les moyens d'évaluer comment et combien ce qui est transmis par la bouche et par la mémoire est susceptible d'être, pour l'historien, source documentaire. Les sources orales, qui n'ont pas les lacunes géographiques des sources écrites, ont avant tout l'intérêt fondamental de venir des peuples dont il s'agit de faire l'histoire. Elles sont, de nature, aussi variées que les sources écrites, elles ne constituent pas une catégorie simple. « Tradition orale » renvoie d'ailleurs à deux sortes de réalités : des « textes », de contenu, de contour, de forme délimités, traditions constituées, usitées dans des circonstances sociales définies qui les requièrent dans cet état, et que l'historien doit d'abord écouter, transcrire, étudier en respectant cet état, d'une part ; et d'autre part tout le contenu d'une mémoire collective diffuse, qui se transmet et s'utilise dans le flot de la vie sociale et dont l'enquête a provoqué la mobilisation et la cristallisation. La critique des traditions orales est « textuelle » ; elle est « sociologique » — puisqu'elles se conservent dans la tête et par la bouche des gens qui vivent en société, et seulement si la société y trouve un intérêt (au sens large), et que les conditionnements sociaux perdurent tout au long de la transmission — ; elle est « culturelle » — chaque société distingue et organise ses « genres », a ses types

de conscience, de représentation et d'expérience du passé, etc. La cause des sources orales est aujourd'hui largement gagnée, en principe et en pratique, dans le monde des historiens. La véritable faiblesse est ailleurs : c'est qu'aujourd'hui que la dignité de sources leur est reconnue et que les moyens méthodologiques de leur usage sont forgés, les traditions orales sont très largement altérées, ou évanouies, parce que l'ère coloniale et ses manipulations sociologiques ont désagrégé les conditions sociales de leur existence, et parce que les savoirs extérieurs écrits, leurs sanctions et leur prestige ont profondément remanié le contenu même des traditions suivantes. Il faut être conscient, à la fois, et de ces limitations drastiques et de cette contamination, et des progrès majeurs réalisés depuis vingt ans, et possibles encore dans un proche avenir, dans notre connaissance du passé africain, grâce à l'étude des sources orales.

Les sources qui n'émanent pas de la communication des hommes entre eux, ce sont d'abord les vestiges matériels, domaine de l'archéologie. Celle-ci, longtemps misérable et parcellaire en Afrique noire, a pris déjà plus d'étendue et d'exigences. Ses propositions déjà sont importantes, ses promesses immenses, eu égard à ses possibilités toujours croissantes et mieux maîtrisées, à l'ampleur des zones qui attendent encore ses enquêtes, à la profondeur chronologique qu'elle seule domine. Malgré son privilège éclatant, je n'en dirai pas plus sur elle. Outre les vestiges matériels, il y a enfin ce qui dans la vie sociale et culturelle d'aujourd'hui, ou d'hier, peut être considéré par l'historien comme un témoignage, un indice d'un état ou d'un fait antérieur ; dépasser en ce domaine l'impression, le sentiment, l'hypothèse de travail... pour en arriver à déclarer de véritables signes ou témoignages ayant pour eux la même force de conviction que des vestiges archéologiques suppose des analyses rigoureuses, des raisonnements élaborés, une prise suffisante sur la logique des phénomènes sociaux et culturels et sur leur mouvement, à la multiplicité des données liées entre elles... Les exemples de démarches vraiment fondées sont rares encore en ce domaine. Dans ces deux cas les sources ne « disent » rien ; c'est l'historien qui « lit », dans ceci ou cela, un signe, une preuve, par raisonnement. Ce n'est pas une infériorité sur les sources écrites ou orales (ou figurées...). Ce n'est pas une supériorité. C'est un autre registre, aussi nécessaire.

Quant aux problématiques, ces faisceaux de questions directrices qui orientent la récollection des sources et leur lecture, les hypothèses de travail et les cadres d'exposition, les thèmes dominants de la recherche et les rubriques des manuels... bref, les façons renouvelées de penser et d'exposer l'histoire des hommes... elles viennent, *grosso modo*, de deux ou trois horizons. Il y a d'abord ce que les sources disponibles proposent elles-mêmes très explicitement — par exemple, la richesse des traditions orales africaines en données relatives aux migrations place ce thème en position majeure. Il y a ensuite, comme partout encore mais avec une intensité plus vive pour le passé de peuples dominés en lutte pour la réappropriation d'eux-mêmes, les problèmes lancés par le présent, le présent politique, économique, culturel — d'où des thèmes comme continuité et rupture coloniale, constitution historique du sous-développement, etc... Il y a enfin ce qui vient du mouvement des sciences sociales, et, moins que la discipline « histoire », mûre et vigoureuse en Europe mais ici fraîchement transplantée en un terrain nouveau qui le dépayse, c'est

l'ethnologie/anthropologie qui, malgré tous ses défauts, nourrit les problématiques historiennes, grâce à son siècle d'avance en ce domaine géographique, grâce à ses rajeunissements internes récents : l'étude historique des systèmes politiques africains, l'histoire économique du continent, sont aujourd'hui fortement lancées et portées par ce qu'on peut appeler anthropologie politique et anthropologie économique.

Historien, assuré que la recherche sur l'histoire de l'Afrique a les moyens d'avoir un bel avenir, je suis donc amené à défendre et illustrer l'histoire face aux autres sciences humaines d'une façon moins combative que reconnaissante. Certes, pendant longtemps, l'ethnologie fut une ethnologie « d'antiquaires », c'est-à-dire tout sauf historique. Ou, par ses écoles diffusionnistes et « historico-culturelles », elle proposa une pseudo-histoire, conjecturale, manieuse d'ombres et d'êtres idéaux, avec trop peu ou pas de rigueur. Ou, fonctionnaliste en diable, elle congédia l'histoire. Mais elle n'en reconnut pas moins le terrain, produisit descriptions, analyses, classements, concepts, dessina les acteurs... bref, construisit à sa façon un domaine que les historiens aujourd'hui ne reconstruisent pas du tout à partir de zéro ; ils s'y installent, avec ou sans grimaces, et l'utilisent. Et la contestation profonde, vigoureuse et nécessaire de cette anthropologie, elle est venue, avant même que les historiens ne s'en chargent, de l'intérieur, avec en particulier ce qu'on peut appeler l'anthropologie dynamique, soucieuse de rendre compte du mouvement des sociétés ; aujourd'hui même, maint jeune anthropologue fait directement de l'histoire. Quant aux tares idéologiques de l'ethnologie, la discipline « histoire », tout aussi occidentale sous sa forme académique et culturellement reçue, les partage, ou les porte en germe si son jeune âge seul ici l'en a davantage préservée. Par ailleurs, la pratique des sources orales et des sources inscrites dans la réalité sociale appelle des compétences qui définissent encore, dans les usages reçus, l'anthropologue plutôt que l'historien classique. En somme, l'histoire de l'Afrique se construit grâce à l'anthropologie passée, par des historiens et par maints anthropologues, contre une part importante de l'anthropologie, menaçant en même temps l'histoire trop classique. Les vrais fronts — méthodologiques, intellectuels, idéologiques... — sont à l'intérieur des disciplines, non de l'une à l'autre.

Cela dit, dans l'enseignement institué, dans les pratiques culturelles publiques, les clivages disciplinaires pèsent dur et lourd, et conservent des raisons d'être. Et puisqu'il faut en tenir compte, il est légitime de revenir à notre domaine d'historien, et puisqu'il existe désormais une vraie recherche historique appliquée à l'Afrique, de considérer quels sont ses apports et ses intérêts propres.

Occidental, parlant à des enseignants qui exercent en Occident, je ne traiterai pas de l'intérêt prioritaire de la connaissance du passé africain : celui qui vaut pour les Africains eux-mêmes de façon spécifique. Au moins faut-il commencer par bien le dire, tant la domination par l'Occident de la vie scientifique et culturelle d'une grosse partie du monde nous amène, même dans les démarches intellectuelles qui se veulent respectueuses des autres, à les manipuler, sous l'apparence neutre et innocente « d'objets d'étude », et à nous approprier ainsi de quelque façon ce qui prend sens d'abord par et pour eux. Cela

dit, la connaissance du passé de l'Afrique peut servir vigoureusement à l'éducation d'un non-Africain, et ce que je vais en dire vaut fondamentalement pour le passé des autres continents trop exclus jusqu'ici de l'histoire (l'histoire-discipline bien sûr !).

En premier lieu, on peut s'accorder à demander à l'étude de l'histoire, entre autres objectifs, une ouverture sur l'ensemble des expériences de l'humanité. Culturellement, il n'est plus admissible aujourd'hui de n'avoir qu'une appréhension trop partielle du monde. En exclure l'évolution du continent africain et les caractères originaux des civilisations négro-africaines imposerait une amputation grave à ce propos, et d'autant plus pernicieuse que ce domaine a été plus que d'autres encore victime de l'ignorance et de la méconnaissance.

La remarque ne vaut pas seulement pour la connaissance concrète de l'histoire concrète des sociétés, mais aussi pour la science sociale en général. Il faut en effet se dégriser du crédit — légitime, au reste — qu'on porte à ses progrès, pour prendre conscience du point auquel son développement conceptuel et théorique est resté provincial et sectoriel, donc gravement diminué, par ses références trop exclusives aux cas des sociétés et de l'histoire occidentales. L'Afrique noire, réservoir de formules socio-économiques et culturelles variées, peut apporter beaucoup au renouveau promis par un élargissement des perspectives.

Eu égard à l'enracinement et à la force d'idées reçues et de stéréotypes, l'étude de l'histoire africaine recèle aussi une vertu éducative et hygiénique certaine. La remarque vise aussi bien les versions sophistiquées des milieux savants que les versions vulgaires courantes. L'idée d'une « société traditionnelle » immuable, uniforme et fruste, celles du fatalisme ou du retard opposés à l'esprit d'innovation ou à la civilisation/développement, celle des supériorités intrinsèques à l'héritage culturel occidental... peuvent voir leur empire au moins contesté par une observation attentive de l'histoire réelle des autres continents. On n'aura certes pas l'innocence de penser que seules des erreurs intellectuelles soutiennent ces représentations, et qu'il suffirait de montrer, celles-là pour supprimer celles-ci. Encore est-il utile de peser dans ce sens.

On peut attendre enfin, d'une telle étude, une meilleure perception des situations présentes : du Tiers Monde, du sous-développement et de ses rapports avec le développement. L'observation historique des pays appelés aujourd'hui Tiers Monde, l'habitude de les penser au long de quelques générations ou quelques siècles au moins — ou à partir de nos jours, en remontant —, peuvent aider à mieux mesurer la profondeur et l'efficacité d'héritages séculaires que le vernis d'une modernité occidentale, supposée adoptée et adaptée, supérieure et motrice, peut cacher. Elles peuvent inculquer les notions difficiles d'échelle temporelle, de continuité sociale, de dialectique du changement et de la continuité, face aux idées abusivement installées d'accélération de l'histoire et de dynamisme du modèle occidental. Elles peuvent détourner de juger de l'évolution actuelle du Tiers Monde dans les termes simplistes d'un combat entre « tradition » — une tradition univoque, télescopage de tout un passé ou même simple image inversée de ce qu'est l'Occident — et « modernité » — une modernité repérée à des signes et non à ses ressorts et à ses usages. Elles

peuvent, contre l'idéologie d'une grosse part de la littérature relative au développement, faire écarter d'une part l'idée que les sociétés exotiques doivent partir d'une sorte de « point zéro » en direction du ou des modèle(s) du développement (au lieu que le diagnostic de leur situation actuelle se fonde précisément sur l'effervescence d'héritages à dimensions multiples : récents, coloniaux, précoloniaux, eux-mêmes divers), et, d'autre part, faire refuser la vue d'un développement que quelqu'un d'autre apporte ou fait jaillir dans des sociétés perçues comme des objets (et non comme des sujets de leur histoire). Elles peuvent permettre encore de suivre la constitution du phénomène dit « sous-développement » au long d'une histoire plus ou moins longue de rapports inégaux et comme un fait nullement dissociable du développement de l'Occident.

Pour clore ces remarques, on peut, je crois, insister sur deux points.

Le premier concerne la formation à la recherche et la pratique de la recherche en ce domaine de l'histoire des « peuples sans histoire », et vaut, au second degré, pour qui utilise de deuxième main les travaux issus de cette recherche. C'est que l'historien conserve ici ce regard qui le définit et le distingue, mais qu'à ses caractères et démarches classiques il lui faut ajouter l'apprentissage d'un vocabulaire et d'une tradition intellectuelle anthropologiques, un élargissement à plusieurs dimensions de sa panoplie méthodologique, de ses goûts et de ses capacités comparatistes et, souvent, y gagner une préoccupation épistémologique plus délibérée.

Le second concerne le métier de professeur. Sur ces thèmes plus encore qu'ailleurs, l'exercice du métier scolaire ne peut se faire dans l'ignorance des autres modes de façonnement des savoirs et des mentalités. La connaissance des publics, de leurs conditionnements préalables, de leurs lignes de facilité et de résistance... s'impose. S'impose donc une bonne appréhension : de l'idéologie du développement, qui a remplacé aujourd'hui celle de la civilisation ; des usages de l'exotisme, à l'époque où trois semaines aux tropiques sont à la portée de tant de bourses, dans des conditions très artificielles où le contact direct a remplacé pour de nombreux Occidentaux la lecture d'un petit nombre d'explorateurs-médiateurs ; de la traduction de nos angoisses, insatisfactions et problèmes d'Occidentaux dans une curiosité très orientée vers les sociétés autres dans l'espace et le temps... Tout cela colore et remanie profondément l'impact réel de nos enseignements, et nous manquons cruellement de la capacité à bien l'évaluer ; au moins pouvons-nous commencer de tenter à le faire.

Henri MONIOT

SUGGESTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Des lectures d'histoire africaine :

- BALANDIER Georges, *La vie quotidienne au royaume de Kongo*, Paris, 1965.
- RANDLES W.G.L., *L'ancien royaume du Congo des origines à la fin du XIXe siècle*, Paris et La Haye, 1968.
- SAUTTER Gilles, *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, 2 vol., Paris, 1966.
- VANSINA Jan, *Les anciens royaumes de la savane*, Léopoldville (Kinshasa), 1965.
- BARRY Baubacar, *Le royaume du Waalo*, Paris, 1972.
- PERSON Yves, *Samori, une révolution dijula*, 2 vol. parus, Dakar, 1968.
- ROBERT Denise et Serge, DEVISSE Jean, *Tegdaoust I*, Paris, 1970.
- ... parmi tant d'autres possibles...

Deux études hors d'Afrique :

- DOUSSET Roselène, *Colonialisme et contradictions (Etude sur les causes socio-historiques de l'insurrection de 1878 en Nouvelle Calédonie)*, Paris, 1970.
- WACHTEL Nathan, *La vision des vaincus (les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole)*.

Les traditions orales. Méthodologie, éditions de textes :

- VANSINA Jan, *De la tradition orale*, Tervuren, 1961.
- VANSINA Jan, *La légende du passé. Traditions orales du Burundi*, Tervuren, 1972.
- VIDAL Claudine, *Enquête sur le Rwanda traditionnel, conscience historique et traditions orales*, dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1971, n° 44, p. 526-537.
- d'HERTEPELT Maurice et COUPEZ André, *La royauté sacrée de l'ancien Rwanda*, Tervuren, 1964.
- MEILLASSOUX Claude, *Histoire et institutions du Kafo de Barnako d'après la tradition des Niaré*, dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1963, n° 14, p. 186-227.
- du même et alii, *Légende de la dispersion des Kusa (épopée seniaké)*, Daker, 1967.
- NIANE Djibril Tamsir, *Soundiata ou l'épopée mandiaque*, Paris, 1963.

Anthropologie, sociologie et histoire. Etudes de cas :

- BASTIDE Roger, *Les religions africaines au Brésil*, Paris, 1960.
- BALANDIER Georges, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, 2e éd., 1963.

- BOURDIEU Pierre et SAYYAD Abdelmabk, *Le déracinement (la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie)*, Paris, 1964.
- MERCIER Paul, *Tradition, changement, histoire (les Somba du Dahomey septentrional)*, Paris, 1968.

Lectures générales :

- ABD EL MALEK Anaasar, *La dialectique sociale*, Paris, 1972.
- AMIN Samir, *Le développement inégal*, Paris, 1973.
- BALANDIER Georges, *Sens et puissance*, Paris, 1971.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, 1972.
- JAULIN Robert, *Gens du soi, gens de l'autre*, Paris, 1973.
- LEROI-GOURHAN André, *Le geste et la parole*, 2 vol., Paris, 1964 et 1965.
- RODINSON Martine, *Islam et capitalisme*, Paris, 1966.